

Préfiguration de la mesure « Appui à la vie associative »

Chantier « Mutualisation »

I – Objet du chantier “Mutualisation”

Le chantier “Mutualisation” porte sur l’enjeu de mutualiser des ressources à destination des réseaux d’appui à la vie associative pour les soutenir dans leur fonction d’appui, de façon complémentaire à la formation initiale et continue des réseaux.

Il est prévu qu’il se déroule en deux temps:

- Phase 1: cadrage des objectifs, besoins et contenus
- Phase 2: construction, test et retours d’expériences des outils

La présente note de cadrage vise à définir plus précisément le périmètre du chantier, la méthodologie et le calendrier de conduite du chantier.

II - Définition du périmètre du chantier

Préambule

L’enjeu de la mutualisation des ressources recouvre deux axes distincts et complémentaires:

- La mutualisation comme “mode de production” intégratif de la vie des réseaux
- La mutualisation comme “label qualité et essaimage” au plan national

D’une part, il s’agit d’inciter les réseaux à développer des processus de coopération et de mise en commun afin que les productions réalisées en termes de ressources soient partagées et fassent “commun”.

D’autre part, il convient aussi de permettre à des ressources territoriales d’être reconnues et “soclées” pour faire “référence” à un niveau national et participer ainsi à leur essaimage en termes de “bonnes pratiques” et à l’enrichissement des ressources et des fondamentaux de la fonction d’appui à la vie associative.

Objets (interdépendants) à définir pour le périmètre du chantier

Ressources à mutualiser	Contributeurs	Processus de mutualisation	Outils
<p>Quelles ressources mutualiser? Pour quel(s) usage(s)? Quelle mise en action?</p>	<p>Quels producteurs de contenus et d'informations?</p>	<p>Quelles modalités de coopération, contribution et mise en commun (ascendant-descendant)? Quelles modalités de référencement des ressources? Quelles modalités de reconnaissance "qualité" des ressources pour être essayées?</p>	<p>Quels outils adaptés?</p>
<p>Propositions de l'équipe-projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation: données, enquêtes et études sur la vie associative. • Ressources documentaires, médias et outils soutenant la fonction d'appui des structures au quotidien. • Veille sociale: actualités des réseaux et de la vie associative. • Veille juridique-réglementaire. 	<p>Propositions de l'équipe-projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un "benchmark" avec d'autres réseaux "fabricants" de ressources pour en tirer un retour d'expériences <ul style="list-style-type: none"> ○ DLA et leurs centres de ressources nationaux ○ Sport avec les CREPS centres de ressources thématiques • Étudier les responsabilités contributives et rétributives dans le système et le lien avec les MSE de la fonction d'appui. • Étudier l'intérêt de déconcentrer ou décentraliser la coopération et la mutualisation, comment, sur qui? • S'appuyer sur Amélie LEFEVRE de la chaire ESS en HDF et son travail sur les communs. 	<p>Propositions de l'équipe-projet : En fonction de ce qui précède, étudier le ou les outils pertinents pour chaque objectif et usage (ie. ne pas faire de RESANA l'outil nécessairement central ou incontournable dans la démarche afin de ne pas se censurer sur d'autres outils possibles).</p>	
<p>Propositions issues du questionnaire :</p> <p><u>Définition d'une ressource :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un outil technique (méthodologique, pédagogique, démarche exemplaire), pratique (document papier, médias, newsletter) et accessible (disponible pour tous, intérêt commune et mise en réseau). • <i>Échelle nationale :</i> (1) Observation des territoires, (2) informations générales de la vie associative (veille réglementaire et 	<p>Propositions issues du questionnaire :</p> <p><u>Producteurs d'informations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} cercle : État et acteurs associatifs • 2^e cercle : partenaires locaux (CAF, MSF) • 3^e cercle : réseaux partenaires et acteurs ressources ; • Autres propositions d'acteurs : CRESS, Observatoires régionaux, universités, avocat, comptables. <p><i>Questions subsidiaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faut-il limiter la production à certains acteurs ? • Quelle division entre « accompagnement transversal ou spécifique » ? <p><u>Processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un travail entre les réseaux territoriaux et sectoriels 	<p>Propositions issues du questionnaire :</p> <p><u>Outils suggérés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un espace de travail partagé qui ne soit pas dépourvu de contrôle humain : RESANA, serveur global, « drive », wiki collaboratif. • Un réseau social : SLACK, outil de visio, mailing list pour favoriser la communication et l'esprit communautaire. • Atlas associatif, site internet classique. 	

Ressources à mutualiser	Contributeurs	Processus de mutualisation	Outils
<p><i>Quelles ressources mutualiser? Pour quel(s) usage(s)? Quelle mise en action?</i></p>	<p><i>Quels producteurs de contenus et d'informations?</i></p>	<p><i>Quelles modalités de coopération, contribution et mise en commun (ascendant-descendant)? Quelles modalités de référencement des ressources? Quelles modalités de reconnaissance "qualité" des ressources pour être essayées?</i></p>	<p><i>Quels outils adaptés?</i></p>
<p>juridique).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Échelle territoriale</i> : <p>(1) ressources produites sur le territoire (veille actualités, données reporting) ;</p> <p>(2) informations spécifiques à l'encadrement de la vie associative (financements publics) ;</p> <p>(3) contacts réseaux (cartographie et coordonnées maires, partenaires).</p> <p><u>Usages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif d'efficacité : gain de temps et gain en compétence. • Objectif d'harmonisation : développement d'une culture commune, apprentissage, travail collectif, seuil global de compétence identique pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les contributions : animateur de réseaux et distinction entre contributions « obligatoires » et « volontaires ». • Mettre en place un comité éditorial pluriacteurs pour valider la qualité et la portée de la ressource. • Organiser des temps de réunions pour la collecte des informations. <p><u>Critères :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources claires et lisibles : simple d'utilisation, comprise sur le fond et sur la forme (mind map). • Ressources testées sur le territoire : (1) cette ressource est applicable partout (2) cette ressource a uniquement été testée sur ce terrain mais peut être source d'inspiration sans s'arroger la prétention de fonctionner partout. • Ressources vérifiées par un professionnel : administrateur ou tiers (comptable ou avocat). 		